



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Consultation fédérale sur le « Message culture » 2025 à 2028

Pour un meilleur soutien d'un secteur essentiel

Le Conseil d'Etat soutient globalement le Message culture de la Confédération. Le texte tient compte des difficultés économiques et structurelles du secteur culturel et propose plusieurs réponses adéquates. Le gouvernement vaudois s'inquiète cependant du manque d'éléments prospectifs touchant aux profonds bouleversements et enjeux du numérique, de l'intelligence artificielle et du climat. Il demande en outre à la Confédération de revoir à la hausse les moyens financiers mis à disposition, afin qu'ils soient en adéquation avec les ambitions affichées.

Le Conseil d'Etat salue le travail de réflexion et d'analyse de la Confédération, qui, grâce aux conclusions tirées des périodes précédentes, propose des réponses à un secteur professionnel essentiel dont la fragilité systémique a été profondément aggravée par la pandémie de Covid-19. Néanmoins, en appuyant fortement sur l'importance de la transformation numérique du secteur et le soutien nécessaire à cette dernière ou à l'innovation, le Message culture 2025-2028 ne tient pas suffisamment compte des conséquences écologiques d'une numérisation massive ou encore des impacts du développement de l'intelligence artificielle sur le secteur culturel.

La culture, pilier de la société et part importante de l'économie globale

Le gouvernement vaudois est convaincu que si l'offre culturelle est essentielle à la qualité de vie en société, l'importance de l'ensemble du secteur culturel dans l'économie globale est également avérée. Que ce soit toute la chaîne de création, de mise en valeur et de diffusion des œuvres auprès des différents publics, ou encore les nombreux investissements dans la sauvegarde du patrimoine bâti, stimulant l'industrie du bâtiment et l'artisanat traditionnel, les impacts et retombées économiques sont très positifs. Fort de ce constat et afin de trouver des réponses face à une fragilité et une précarité avérée de ce secteur professionnel, il y a lieu, outre les soutiens traditionnels et une meilleure protection sociale des acteurs culturels, de favoriser au sein des professions concernées les compétences entrepreneuriales ainsi que l'adéquation entre la formation et le marché du travail.

Financement : une augmentation nécessaire des moyens par la Confédération

Le gouvernement vaudois exprime surtout sa grande préoccupation concernant le financement du programme, qui nécessitera des augmentations de moyens. Il relève que la croissance moyenne proposée de 0,2% par rapport au budget 2024, lui-même réduit de 2%, ne saurait suffire à mettre en œuvre les mesures envisagées sans revoir à la baisse les soutiens déjà existants et sans charger à terme les cantons de reprendre les financements auxquels la Confédération devra renoncer. Le Conseil d'État appelle donc à une révision à la hausse des financements fédéraux dédiés à la culture afin qu'ils soient réellement en adéquation avec les ambitions affichées.

Message culture : un soutien vaudois sous conditions

Le Conseil d'État est globalement favorable aux grandes lignes esquissées dans le Message Culture 2025-2028, mais demande à la Confédération, préalablement à toute mise en œuvre, de repenser plusieurs points. Outre les moyens financiers à réévaluer, les soutiens au numérique ne doivent pas se substituer à ceux traditionnellement réservés aux missions principales des collectivités publiques que sont la création culturelle analogique et la conservation du patrimoine. À cela s'ajoute la prise en considération des enjeux environnementaux ; celle-ci doit être transversale, de la protection du patrimoine au numérique. Enfin, l'intelligence artificielle aura un impact significatif dans divers domaines de la culture et doit, comme la durabilité, faire partie intégrante des réflexions de politique culturelle.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 21 septembre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat

DCIRH, Nicole Minder, cheffe de service, Service des affaires culturelles, nicole.minder@vd.ch

LIENS

[Réponse du Conseil d'Etat](#)